

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 29 (1957)

Heft: 3

Nachruf: Le docteur Victor de Senarclens

Autor: Jaquet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



† LE DOCTEUR VICTOR DE SENARCLENS

Le Dr Victor de Senarclens est mort subitement à Genève, dimanche 10 février 1957, dans sa 82^e année. Sa vie fut entièrement consacrée à soulager les maux de l'humanité.

Sous une apparence plutôt sévère, il cachait une grande sensibilité. Invité dès 1930 à s'intéresser, tant en sa qualité de médecin que de membre du Comité de la Société d'utilité publique de Genève, à l'organisation de la lutte contre la disparition des jardins familiaux créés autour de la ville pendant la guerre de 1914 à 1918, il mit tout son cœur, toutes ses forces, à la création et au développement de l'œuvre du Coin de terre, quoiqu'il n'en eût pas besoin pour se faire une renommée et qu'il ait su n'y trouver aucun intérêt matériel. Ces lignes écrites de sa main à ses amis et connaissances, qu'il invitait en 1933 à cotiser pour constituer le capital nécessaire à l'achat du premier terrain, en témoignent :

« Or cette disparition progressive et fatale, si l'on n'y porte remède, des jardins familiaux, doit être considérée comme un véritable malheur. A notre époque de chômage complet ou partiel, chômage qui survivra sans doute à la crise économique actuelle de par le

progrès du machinisme, il importe plus que jamais de fournir à l'ouvrier une occupation saine, qui utilise pleinement ses forces vives en même temps qu'elle lui assure un profit appréciable. Il importe, pour le bien de la famille tout entière, de transformer le plus grand nombre possible de citadins en petits propriétaires ruraux, la location indéfinie équivalant en fait à une véritable possession. »

Il fut l'un des premiers membres donateurs.

Les conditions de sa naissance, ses relations, sa culture, tout l'invitait à rester distant des gens modestes, employés et ouvriers. Cependant, combien de preuves n'a-t-il pas données de son attachement et de son affection. Visitant fréquemment les groupes de jardins, il aimait voir les plus simples, donnait quelquefois des conseils, mais plus souvent pour donner du courage, en demandait comme s'il en avait besoin pour cultiver son jardin.

Appelé à la présidence de l'association, il considérait sa fonction comme un sacerdoce. Était-il informé de la maladie de l'un des membres de l'association, il s'empressait de faire une visite. Survenait-il un décès, il n'admettait pas qu'on le laisse dans l'ignorance.

Savait-il l'un d'eux en difficulté, il fallait trouver un moyen discret pour l'aider, car, disait-il constamment, cette association est comme une famille dont je suis un peu le père.

Lorsque, fatigué, il quitta la présidence, il fut nommé président d'honneur de l'association à l'unanimité et par acclamation. Il continua son activité bienveillante jusqu'à son dernier jour.

La place nous manque pour parler de son activité à la Société d'utilité publique où il s'occupa plus particulièrement de la lutte contre l'alcoolisme qu'il n'a jamais considéré comme un vice, mais comme une maladie inspirant la pitié.

Que sa famille, particulièrement ses cinq fils, dont il parlait souvent en laissant deviner l'immense affection qu'il avait pour eux, trouvent en ces quelques mots l'expression de notre sympathie et du grand vide que laisse son départ au Coin de terre.

André Jaquet.

(Cliché obligeamment prêté
par le Journal de Genève.)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Foire suisse d'échantillons 1957

SULZER FRÈRES, Société anonyme, Winterthour
Halle VI, stands N^{os} 1556 et 1635

Le stand N^o 1556 présente des extraits du domaine d'activité extrêmement varié de la section chauffage et ventilation.

Le centre est occupé par une cabine conditionnée. L'air frais est traité dans l'appareil de climatisation Sulzer - qui est en fait une installation de conditionnement d'air complète et d'encombrement minimum, avec filtres, refroidisseur, réchauffeur d'air, ventilateur et

machine frigorifique - puis il est diffusé, sans courants d'air, par un plafond perforé composé de plaques de divers types.

La maquette d'un bâtiment moderne, avec installations de climatisation et de ventilation, chaufferie, machine frigorifique et distribution de la chaleur, permet de se faire une idée de la diversité des installations thermiques et de ventilation.

Le climatiseur-convecteur et l'appareil à double conduit d'air, qui peuvent être utilisés tous deux dans les installations de climatisation modernes - avec réglage individuel dans chaque local - sont présentés en marche. Ce groupe est complété par un schéma de l'installation et par des renseignements sur les propriétés et les applications de ces appareils.

La chaudière à poches exposée, d'une surface de chauffe de 64 m² équipée de brûleurs à mazout, représente toute une série de types de même construction, des plus petits jusqu'aux plus grands. Sa sûreté de fonctionnement et la possibilité d'utiliser les combustibles les plus divers (charbon, coke, anthracite, mazout) l'ont également fait connaître à l'étranger.